

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/05/2014
Réception par le Prefet : 19/05/2014
Publication : 23/05/2014



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2014-5-2-7

Séance du vendredi 16 mai 2014

CONVENTION ANNUELLE DES GREETERS DE FRANCE SE TENANT A MULHOUSE DU 23 AU 25 MAI 2014

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2014-2-12-3 du 13 mars 2014 relative au Budget Primitif 2014 pour les interventions diverses au titre de la commission de l'Administration Générale et des Ressources Humaines,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Accorde à l'Office de Tourisme et des Congrès de MULHOUSE et sa Région une subvention de 1 000 €, pour l'organisation de la Convention annuelle des Greeters de France, qui se tiendra à MULHOUSE du 23 au 25 mai 2014 ;
- Décide de prélever les crédits correspondants sur le programme J718, chapitre 65, fonction 021, nature 6574, code programme 3277 du Budget départemental.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté
1 voix contre
Pierre FREYBURGER

Date : le 08 avril 2014

Objet : Budget prévisionnel Convention France Greeters - 100 pax (70 greeters + 30 responsables de réseau)

Charges		Produits	
Location d'espaces SIM pour AG	500 €	Inscriptions	
Location de deux bus pour deux jours	3 000 €	Frais de participation « forfait séminaire » (75€ par pax)	7 500 €
Petit-déjeuner du Vendredi matin	1 500 €		
Déjeuner du vendredi midi	1 000 €	Participation des partenaires	
Programme du vendredi midi pour les Greeters	3 000 €	Petit-déjeuner du vendredi matin – m2A	1 500 €
Location CDA pour vendredi soir	1 000 €	OTC pour les City Pass	1 500 €
Dîner vendredi soir tartes flambées	3 000 €	Mise à disposition des lieux + technique – Ville Mulhouse	5 000 €
Déjeuner du samedi midi	2 500 €	Région Alsace	2 000 €
Dîner du samedi soir	3 500 €	Conseil Général du Haut-Rhin	2 000 €
City Pass incluant le transport en commun	1 500 €	Financement propre de l'OTC	3 000 €
Groupe de musique pour le vendredi soir	1 000 €	Financement privé (Club 32 de l'OTC ou accord national)	4 500 €
Technique (signalétique, badges, etc.)	500 €		
Location d'espaces Ville + technique	5 000 €		
TOTAL CHARGES	27 000 €	TOTAL PRODUITS	27 000 €